

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq mars à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX, RICHAUD et DAUMAS.

Absente excusée : Mme RENON

Convocation et affichage : 19/03/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 8

**Objet : MATERIEL ECOLE - DEVIS**

Monsieur le Maire fait part d'une demande de la directrice de l'école d'achat de 2 estrades pour un coût total de 474,50 € H.T et d'une centrale téléphonique pour un montant de 90,44 €HT.

- Monsieur le Maire invite le Conseil à délibérer sur ce dossier.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- valide l'achat de 2 estrades pour un coût total de 474,50 €HT et d'une centrale téléphonique pour un montant de 90,44 €HT pour l'école ;
- autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 26 mars 2024,

**Le Maire,**

**Pierre-Yves VADOT**

Le secrétaire

Raymond GROS

